

# AFGHANISTAN



## Environnement opérationnel

### Contexte

La situation en Afghanistan demeure instable, la poursuite du conflit et des actes de violence aléatoire causant d'autres déplacements de population à l'intérieur du pays. L'insécurité

entrave les opérations du HCR et l'accès aux populations qui relèvent de sa compétence. Il est également très difficile de diffuser régulièrement des informations fiables sur les zones dans lesquelles le HCR opère, afin de garantir une mise en œuvre efficace et sûre de ses politiques. La situation politique est toujours fluctuante, bien que les acteurs internationaux et nationaux poursuivent leurs efforts pour promouvoir la sécurité et la stabilité.

## Chiffres prévisionnels pour l'Afghanistan

TYPE DE POPULATION	ORIGINE	JAN. 2012		DÉC. 2012 - JAN. 2013		DÉC. 2013	
		TOTAL DANS LE PAYS	NB PERS. ASSISTÉES PAR LE HCR	TOTAL DANS LE PAYS	NB PERS. ASSISTÉES PAR LE HCR	TOTAL DANS LE PAYS	NB PERS. ASSISTÉES PAR LE HCR
Réfugiés	Rép. islamique d'Iraq	30	30	40	40	40	40
	Pakistan	10	30	10	40	10	40
	Pays divers	-	-	10	10	10	10
	<b>Apparentés réfugiés</b>	<b>10 000</b>	<b>10 000</b>	<b>15 000</b>	<b>15 000</b>	<b>15 000</b>	<b>15 000</b>
Demandeurs d'asile	Rép. islamique d'Iraq	40	40	40	40	40	40
	Pakistan	40	40	40	40	40	40
	Pays divers	-	-	10	10	10	10
Réfugiés rapatriés	Afghanistan	165 000	165 000	162 000	162 000	162 000	162 000
Déplacés internes	Afghanistan	500 000	500 000	600 000	600 000	700 000	700 000
Déplacés de retour	Afghanistan	10 000	10 000	7 000	7 000	7 000	7 000
<b>Total</b>		<b>685 150</b>	<b>685 150</b>	<b>784 170</b>	<b>784 170</b>	<b>884 170</b>	<b>884 170</b>

La population qui relève de la compétence du HCR en Afghanistan s'élève à quelque 1,3 million d'individus, dont des demandeurs d'asile, des réfugiés, des réfugiés rapatriés et des déplacés internes ayant regagné leur localité d'origine. Le Haut Commissariat assure une protection et appuie les politiques et les mécanismes destinés à promouvoir la réintégration durable des réfugiés rapatriés. Il répond également aux besoins pressants des déplacés internes en matière d'aide humanitaire et cherche, dans la mesure du possible, à mettre en œuvre des solutions durables pour remédier à leur situation.

Outre le rétablissement de la paix et de la sécurité, le facteur déterminant pour la stabilité à venir de l'Afghanistan est l'amélioration des services que l'État assure auprès de ses citoyens. L'une des pierres angulaires de la stratégie du HCR consiste à appuyer les efforts du Gouvernement dans ce domaine, notamment par le biais d'une collaboration avec ses bureaux locaux dans le pays.

Les préparatifs en vue de la Conférence des parties prenantes qui doit se tenir au début de l'année 2012 se poursuivent. La Conférence créera une plate-forme de dialogue entre les différents acteurs concernés, originaires de l'Afghanistan, de la République islamique d'Iran et du Pakistan. Il est prévu d'établir une feuille de route triennale, qui déterminera les partenariats stratégiques et les investissements nécessaires à la mise en œuvre d'une série de solutions globales, aptes à remédier aux problèmes de déplacement causés par le conflit en Afghanistan.

En qualité de chef de file des modules de la protection et des abris d'urgence, ainsi que de l'Équipe spéciale chargée des déplacés internes, le HCR est responsable de la coordination des activités humanitaires communes en Afghanistan.

### ● Besoins

Plus de 5,7 millions de réfugiés ont regagné l'Afghanistan depuis 2002, 4,6 millions d'entre eux bénéficiant de l'assistance du HCR à cet effet ; la population du pays a de ce fait augmenté d'environ 25 pour cent. En 2011, le Haut Commissariat a réalisé une évaluation pour mesurer le degré de réintégration des rapatriés. L'enquête,



Les rapatriés démunis qui vivent à Kaboul ont bien du mal à subvenir à leurs besoins quotidiens.

HCR / J. TANNER

menée à la fois en milieu urbain et dans des zones rurales, a indiqué que plus de 40 pour cent des rapatriés ne s'étaient pas réintégrés dans leurs communautés d'origine. Une étude conjointement menée par le HCR et la Banque mondiale auprès de populations urbaines est parvenue à des conclusions similaires. Parmi les domaines qui demandent à être améliorés, citons le régime foncier et le logement, ainsi que l'accès aux moyens d'existence, aux services publics et à l'eau.

Le premier semestre a été marqué par une augmentation rapide des déplacements internes de population dus au conflit : près de 100 000 personnes ont été déplacées pendant cette période, ce qui porte à environ 500 000 le nombre total de déplacés internes. Obtenir l'accès aux déplacés, répondre à leurs besoins pressants et mener une action de plaidoyer pour réduire les déplacements et promouvoir les retours sont des tâches essentielles pour le HCR. Il en va de même pour l'assistance humanitaire que le Haut Commissariat offre aux personnes touchées et déplacées par des catastrophes naturelles.

Bien que le nombre de personnes ayant fui en Afghanistan soit modeste au regard du nombre de déplacés internes et de rapatriés, il n'y a ni cadre juridique ni mécanismes adéquats pour répondre à leurs besoins de protection et d'assistance. Le pays souffre d'un autre problème systémique, à savoir le manque de structures pour résoudre les litiges fonciers, ce qui prolonge les déplacements.

## Objectifs et cibles prioritaires en 2012

### Besoins et services essentiels

- Fournir aux personnes qui relèvent de la compétence du HCR une quantité suffisante de produits de première nécessité et d'articles ménagers.
  - ☞ Quelque 300 000 réfugiés (50 000 familles) et 120 000 déplacés internes (20 000 familles) reçoivent des colis d'articles non alimentaires.

### Solutions durables

- Réaliser le potentiel en matière de rapatriement librement consenti en Afghanistan.
  - ☞ Quelque 162 000 réfugiés afghans regagnent leur pays de leur plein gré et reçoivent une allocation en espèces.

- ☞ Environ 7 400 réfugiés rapatriés, figurant parmi les plus vulnérables, reçoivent une aide matérielle supplémentaire à leur arrivée.
- Réaliser le potentiel en matière de réinstallation.
  - ☞ Les individus devant se rendre dans des pays tiers pour s'y réinstaller sont défrayés de leurs dépenses de voyage.

### Leadership, coordination et partenariats

- Renforcer la coordination et les partenariats avec d'autres acteurs par des activités conjointes d'évaluation, de planification et de bilan, ainsi que par la mise en place de mécanismes de coordination.
  - ☞ Le Gouvernement, les organismes onusiens concernés, les partenaires non gouvernementaux et les donateurs offrent une aide à la réintégration dans un certain nombre de sites et de communautés afin de garantir la durabilité des retours.

## Présence du HCR en 2012

□ Nombre de bureaux	8
□ Effectifs totaux	339
Internationaux	29
Nationaux	306
VNU	2
Autres	2

Le droit culturel, le droit coutumier et le droit religieux, auxquels on a souvent recours pour régler les différends, sont souvent incompatibles avec les normes internationales. C'est notamment le cas pour les besoins de protection des femmes et des jeunes filles. Des approches soigneusement mises au point sont donc nécessaires pour assurer la mise en place de mécanismes aptes à régler ces questions. Le nombre de mineurs afghans qui arrivent en Europe depuis quelques années est un autre motif de préoccupation. Le traitement de ce problème nécessitera une coordination avec les autorités afghanes et les organisations internationales compétentes.

### | Stratégie et activités |

Les objectifs du HCR sont alignés sur la Stratégie nationale de développement de l'Afghanistan et sur le Cadre stratégique intégré des Nations Unies. On dénombre plus de 2,7 millions de réfugiés afghans dans la région et 3 millions de leurs compatriotes sont selon les estimations réfugiés dans d'autres parties du monde ; en conséquence, le HCR continuera d'aider les membres de cette population à rentrer de leur plein gré dans leur pays d'origine. Il cherchera à améliorer l'aide prodiguée juste après le retour et poursuivra également une stratégie plus globale pour pérenniser la réintégration.

L'Initiative du HCR pour des solutions transitoires, qui assure le lien entre l'assistance humanitaire et le développement, vise à resserrer la coopération avec d'autres institutions des Nations Unies et les ministères afghans compétents. Les enseignements tirés d'un programme de réintégration pilote mis en œuvre en 2011 servent actuellement à orienter cette stratégie pluriannuelle, qui encourage des interventions communautaires ciblées dans les régions où les retours sont nombreux, afin d'aligner les conditions de vie des rapatriés sur celles du reste de la population du pays. Les interventions porteront sur un certain nombre de secteurs clés, à savoir les abris, les activités génératrices de revenus, les moyens de subsistance, l'eau et l'assainissement. Jusqu'à 20 000 logements seront en outre fournis aux réfugiés rapatriés afin de rendre leur retour viable.

S'agissant des déplacés internes, le HCR est directement engagé dans la gestion des données, dans le suivi, dans la coordination des activités de protection et dans l'assistance humanitaire. Le plaidoyer en faveur de la prévention, de la réponse et des solutions durables continue également de jouer un rôle essentiel. L'Organisation aide les déplacés internes à regagner de manière sûre et digne leur région d'origine, en leur offrant un appui relatif à la logistique et aux abris, ainsi qu'une protection.

Le HCR et le ministère des Réfugiés et des Rapatriés travaillent actuellement à la rédaction d'un texte de loi sur l'asile. En attendant que des procédures nationales soient mises en place, le HCR assure directement la détermination du statut de réfugié et recherche des solutions durables pour les personnes dont les besoins de protection internationale ont été reconnus.

L'Organisation offre des informations et des conseils juridiques aux personnes qui relèvent de sa compétence en Afghanistan et accorde une aide matérielle aux individus qui ont des besoins particuliers.

### ● Contraintes

L'insécurité, l'instabilité politique et les problèmes économiques et sociaux persisteront vraisemblablement en 2012 et pourraient augmenter lorsque les forces internationales transféreront les fonctions de sécurité à leurs partenaires nationaux. Les opérations militaires, notamment les opérations visant à riposter aux incidents violents et aux agissements de combattants armés, pourraient entraîner des déplacements supplémentaires. L'insécurité risque d'entraver les efforts déployés pour entrer en contact avec les personnes récemment déplacées et leur prodiguer une aide humanitaire. À l'heure actuelle, l'accès direct des organismes des Nations Unies est limité à moins de la moitié du territoire. Bien que le HCR ait mis en place des mécanismes novateurs pour élargir son rayon d'action, notamment par l'intermédiaire de partenaires, l'accès aux personnes qui relèvent de sa compétence reste précaire. L'Organisation continuera à réexaminer son environnement opérationnel afin de garantir sûreté et sécurité à son personnel. Les mesures qu'il sera peut-être nécessaire de prendre pour atténuer adéquatement les risques pourraient avoir des répercussions importantes sur les ressources.

La réintégration durable se heurte à de nouveaux obstacles, car la concurrence pour les terres, l'eau, les ressources naturelles et les emplois se fait de plus en plus vive. L'accès à l'emploi est fréquemment entravé par l'absence de réseaux sociaux et économiques. En outre, les besoins du pays en matière de développement sont immenses, ce qui fait que le HCR a de plus en plus de difficultés à obtenir suffisamment de ressources pour soutenir les réfugiés rapatriés.

### | Organisation et mise en œuvre |

#### ● Coordination

Le HCR entretient des relations de coopération active avec les ministères des Affaires étrangères, de la Réhabilitation des



zones rurales, et du Logement et du Développement urbain. Le principal homologue gouvernemental, le ministère des Réfugiés et des Rapatriés, bénéficiera d'une aide pour renforcer ses capacités de gestion relatives à l'élaboration des politiques, aux interventions en cas d'urgence et à l'assistance technique. Les bureaux locaux compétents se verront confier des responsabilités opérationnelles accrues en matière de rapatriement, de suivi et d'identification rapide des déplacés internes.

L'engagement actif d'autres partenaires clés sera également sollicité. Parmi ces partenaires figurent le ministère de la Justice, le ministère de l'Emploi et des Affaires sociales (pour la formation professionnelle et l'emploi des rapatriés), ainsi que le ministère de la Condition féminine et certaines organisations issues de la société civile pour les questions de genre. Le HCR continuera à soutenir les centres d'information et d'assistance juridique du Conseil norvégien pour les réfugiés. Ces centres assurent des services juridiques et forment des avocats, des juges, des représentants des autorités locales et d'autres acteurs intervenant dans les systèmes informels de règlement des différends.

En qualité de membre de l'équipe des Nations Unies dans le pays, le HCR travaille avec la MANUA, l'OIT, l'OMS, ONU-Habitat, le PAM, le PNUD et l'UNICEF, ainsi qu'avec la Banque mondiale.

Le HCR continuera à assurer la fonction de chef de file des modules de la protection et des abris d'urgence, ainsi que la présidence conjointe des équipes spéciales sur les déplacés internes à l'échelle nationale et régionale. Il renforcera sa coopération avec le BCAH et l'OIM, désigné comme organisme chef de file pour la coordination des activités

liées aux déplacements causés par des catastrophes naturelles, de l'assistance aux expulsés vulnérables et des questions en rapport avec les migrations.

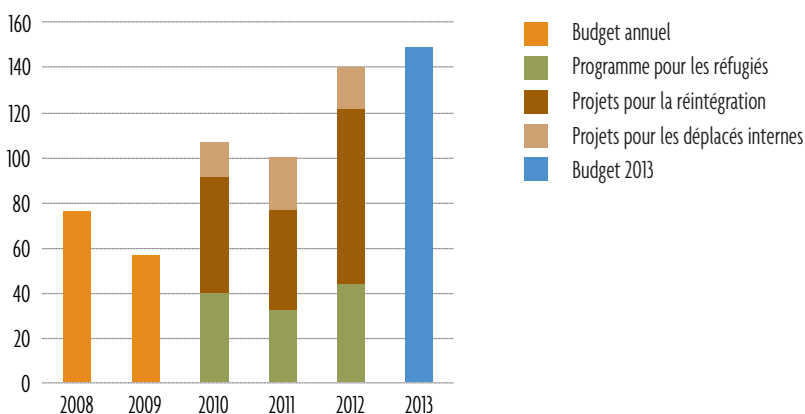
Une attention particulière sera accordée à la promotion de la coopération avec d'importants organismes onusiens, avec les services ministériels compétents et avec d'autres acteurs dans une série de sites et de communautés, afin d'assurer des interventions de réintégration globales. Un mémorandum d'entente récemment conclu avec le PNUD fera partie intégrante de cette nouvelle stratégie de réintégration. La mobilisation des partenaires visera à renforcer la protection et la réintégration des personnes qui relèvent de la compétence du HCR, ainsi qu'à optimiser sa réponse aux situations d'urgence. La communication avec d'autres intervenants et des campagnes d'information attireront l'attention sur l'impact de ces efforts.

## Informations financières

Le budget de l'Afghanistan en 2012 est en hausse de 39 millions de dollars E.-U. par rapport à celui de l'année 2011, en raison des efforts renouvelés qui seront déployés pour promouvoir la réintégration durable des réfugiés rapatriés, répondre aux besoins d'un nombre croissant de déplacés internes et améliorer la sécurité du personnel du HCR et de ses partenaires d'exécution. L'évolution des budgets au cours des dernières années montre que les fonds requis pour l'Afghanistan sont restés stables, quoique substantiels, ce qui témoigne des besoins des personnes relevant de la compétence du HCR dans le pays, dont le nombre ne cesse de croître.

## Budget du HCR en Afghanistan 2008 – 2013

Millions (dollars E.-U.)



## PARTENAIRES

### Partenaires d'exécution

#### Organismes gouvernementaux

Ministère de l'Agriculture, de l'Irrigation et de l'Élevage  
Ministère de la Condition féminine  
Ministère des Réfugiés et des Rapatriés  
Ministère de la Santé publique

#### ONG

Afghan Bureau for Reconstruction  
Afghan Community Rehabilitation Unit  
Afghan General Help Coordination Office  
Afghanistan Association of the Blind  
Afghan Planning Agency  
Afghan Public Welfare Organization  
Ansari Rehabilitation Association for Afghanistan  
Conseil norvégien pour les réfugiés  
Cooperation Centre for Afghanistan  
Coordination of Humanitarian Assistance Development and Humanitarian Services for Afghanistan  
Engineering and Rehabilitation Service for Afghanistan  
HUGE-Afghanistan Rehabilitation and Development Organization  
Human Dignity Society  
Humanitarian Action for the People of Afghanistan  
Mediateck Afghanistan  
National Consultancy and Relief Association  
Norwegian Project Office - Rural Rehabilitation Association for Afghanistan  
Organization of Human Welfare  
Reconstruction and Employment Unit for Afghan Refugees  
Sina Association Rehabilitation Service  
Social Service Organization for Afghan Returnees  
Society for Afghanistan Development and Assistance in Technologies  
Voluntary Association for the Rehabilitation of Afghanistan  
Watan Social and Technical Services Association  
Zardozi - Markets for Afghanistan

### Partenaires opérationnels

#### Organismes gouvernementaux

Ministère des Affaires sociales  
Ministère de l'Emploi  
Ministère des Martyrs et des Handicapés  
Ministère de la Réhabilitation et du Développement des zones rurales

#### ONG

Membres du module de protection  
Membres du module des abris d'urgence et des articles non alimentaires  
Équipes spéciales pour les déplacés internes à l'échelon national et régional  
Équipe spéciale pour le logement, les terres et la propriété

#### Autres

Banque mondiale  
British Broadcasting Corporation  
Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit  
Fonds de développement des Nations Unies  
Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan  
OIM  
PNUD  
VNU

## Budget 2012 pour l'Afghanistan (dollars E.-U.)

RÉPARTITION BUDGÉTAIRE	PROGRAMME POUR LES RÉFUGIÉS PILIER 1	PROJETS POUR LA RÉINTÉGRATION PILIER 3	PROJETS POUR LES DÉPLACÉS INTERNES PILIER 4	TOTAL
<b>Environnement de protection favorable</b>				
Droit et politique générale	0	0	417 616	417 616
Accès à l'assistance juridique	0	2 612 525	208 808	2 821 333
Sous-total	0	2 612 525	626 424	3 238 949
<b>Procédures de protection équitables</b>				
Enregistrement et établissement de profils	0	0	517 616	517 616
Détermination du statut de réfugié	565 010	0	0	565 010
Sous-total	565 010	0	517 616	1 082 626
<b>Protection contre la violence et l'exploitation</b>				
Violences fondées sur l'appartenance sexuelle (prévention et réponse)	0	670 842	308 808	979 650
Détention non arbitraire	282 505	0	0	282 505
Sous-total	282 505	670 842	308 808	1 262 155
<b>Besoins élémentaires et services essentiels</b>				
Santé	2 220 451	1 370 842	408 808	4 000 100
Eau	0	2 470 842	958 808	3 429 650
Assainissement et hygiène	0	2 670 842	868 808	3 539 650
Abris et infrastructure	0	35 341 683	6 448 808	41 790 491
Articles ménagers et d'hygiène de base	372 505	7 356 375	3 368 808	11 097 688
Éducation	0	1 190 842	0	1 190 842
Sous-total	2 592 955	50 401 425	12 054 040	65 048 420
<b>Autonomisation et autosuffisance communautaires</b>				
Autosuffisance et moyens d'existence	0	16 373 367	1 736 424	18 109 791
Sous-total	0	16 373 367	1 736 424	18 109 791
<b>Solutions durables</b>				
Retour volontaire	32 422 903	0	1 917 616	34 340 519
Réintégration	0	3 932 525	0	3 932 525
Intégration	282 505	0	0	282 505
Réinstallation	595 010	0	0	595 010
Sous-total	33 300 418	3 932 525	1 917 616	39 150 559
<b>Leadership, coordination et partenariats</b>				
Coordination et partenariats	0	470 842	208 808	679 650
Gestion des urgences	0	0	417 616	417 616
Relations avec les donateurs	1 647 946	1 412 525	626 424	3 686 895
Sous-total	1 647 946	1 883 367	1 252 848	4 784 160
<b>Logistique et appui aux opérations</b>				
Logistique et chaîne d'approvisionnement	5 021 918	0	208 808	5 230 726
Gestion des opérations, coordination et appui	0	1 661 683	0	1 661 683
Sous-total	5 021 918	1 661 683	208 808	6 892 410
<b>Total</b>	<b>43 410 753</b>	<b>77 535 733</b>	<b>18 622 584</b>	<b>139 569 070</b>
<b>Budget 2011 révisé</b>	<b>31 756 114</b>	<b>45 070 681</b>	<b>23 326 335</b>	<b>100 153 130</b>